

Régression de l'élevage pastoral et formes alternatives de la production du mouton en Tunisie

Rekik M., Ben Hammouda M.

in

Bourbouze A. (ed.), Qarro M. (ed.).
Rupture : nouveaux enjeux, nouvelles fonctions, nouvelle image de l'élevage sur parcours

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 39

2000

pages 7-16

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI000343>

To cite this article / Pour citer cet article

Rekik M., Ben Hammouda M. **Régression de l'élevage pastoral et formes alternatives de la production du mouton en Tunisie.** In : Bourbouze A. (ed.), Qarro M. (ed.). *Rupture : nouveaux enjeux, nouvelles fonctions, nouvelle image de l'élevage sur parcours.* Montpellier : CIHEAM, 2000. p. 7-16 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 39)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Régression de l'élevage pastoral et formes alternatives de la production du mouton en Tunisie

Mohamed Rekik*, Mohamed Ben Hammouda**

*École supérieure d'agriculture, Le Kef (Tunisie), **École supérieure d'agriculture, Mateur (Tunisie)

Résumé. Moins sujet qu'auparavant aux fluctuations climatiques et valorisant des écosystèmes steppiques ou forestiers fragilisés, l'élevage ovin en Tunisie, essentiellement pourvoyeur de viandes rouges, est aujourd'hui confronté aux changements des contextes physique et foncier et de l'environnement socio-économique. Dans les grandes zones moutonnières du centre et du sud du pays, les systèmes de production, jadis très liés à l'espace pastoral et aux communautés pastorales, se réorganisent à l'intérieur d'un environnement agraire en pleine mutation. Les systèmes actuels se caractérisent par une nette évolution vers une plus forte concentration d'ovins dans les petites exploitations, détenus par une majorité de petits éleveurs. C'est le résultat de l'atomisation progressive des anciennes communautés pastorales et avec elle la dégénérescence d'un savoir faire en matière de gestion des ressources génétiques, de l'usage d'une pharmacopée traditionnelle et de la conduite des troupeaux d'une manière générale.

Face au nouvel équilibre qui s'établit entre la composante animale et l'environnement agricole dans le sens le plus large, l'espace pastoral de plus en plus restreint et peu productif contribue de moins en moins aux apports fourragers du cheptel (-39% pour la période 1964-1990) contre une utilisation plus importante des fourrages produits dans le nord et surtout une plus grande incorporation de céréales secondaires dans les rations. Cette dernière tendance représente d'ailleurs le fait le plus marquant de la péri-urbanisation grandissante de l'élevage ovin.

Très longuement laissé à lui-même ou bénéficiant d'interventions ponctuelles et isolées des pouvoirs publics, la promotion du secteur de l'élevage des ovins, au regard d'une croissance continue de la consommation, pourrait être soutenue par la responsabilisation des éleveurs à l'intérieur de groupements coopératifs. Ces derniers représenteraient un concept moderne et évolué des anciennes communautés pastorales.

Mots clés. Espace pastoral – Communautés pastorales – Ovins – Systèmes de production – Stratégies alimentaires.

Introduction

L'analyse des fondements, des conditions et des implications de la réorganisation des modes d'élevage dans les régions moutonnières du centre et du sud de la Tunisie, au delà de son rattachement à une succession de politiques de développement de l'agriculture, possède une dimension socio-politique qu'on ne peut se permettre d'omettre. Il semble même que cette dimension ait été le moteur des mutations vécues par l'élevage extensif dans les régions steppiques de la Tunisie. Les interventions de l'État colonial et de l'État national à partir de la fin du XIX^e siècle ont déclenché le processus de reconversion de l'élevage dans ces régions jadis pratiqué par des populations bédouines semi-nomades et transhumantes et aujourd'hui détenu par des paysans, agriculteurs-éleveurs et sédentaires. La transformation a touché toute la région du Maghreb ; le processus a tout simplement pris, pour chaque région et chaque population, une forme quelque peu différente.

Le système agraire en Tunisie est aujourd'hui largement dominé par des paysans sédentaires actifs dans les plantations, la céréaliculture et l'élevage au point que le mode de vie semi-nomade, pourtant très important dans le schéma Khaldounien, se trouve aujourd'hui éclipsé dans les études traitant des problèmes ruraux maghrébins (Lahmar, 1994). Dans ces mutations sociales profondes, l'élevage extensif, surtout celui des ovins, qui apparaissait comme le noyau de la vie économique des communautés pastorales est devenu de nos jours une partie non dominante des systèmes de production sédentaires pratiqué avec la céréaliculture, l'arboriculture et les cultures maraîchères. Devant cette situation, on est parfois confronté à la question de savoir comment ces agriculteurs-éleveurs peuvent gérer, voir maîtriser cette diversité ?

Partant des équilibres qui caractérisaient la pratique de l'élevage extensif dans les larges régions moutonniers de la Tunisie, nous développerons, tout en respectant l'ordre chronologique, les bouleversements ayant conduit à la pratique actuelle de l'élevage ovin et de leurs conséquences. Nous démontrons que la plus importante de ces conséquences est la dissociation aujourd'hui observée entre l'élevage ovin et les parcours, compensée par l'adoption de nouveaux systèmes alimentaires. Nous formulerons enfin des propositions destinées à donner plus d'efficacité aux moyens actuellement mobilisés pour la promotion du secteur face aux enjeux mettant en vis à vis rentabilité et durabilité.

I – Les équilibres d'autrefois : élevage ovin extensif, mobilité et gestion du territoire

À la fin du siècle dernier et durant les premières décennies du siècle courant, les zones steppiques des régions du centre et du sud de la Tunisie étaient partagées en terres de parcours et de céréaliculture fragile utilisant l'épandage des eaux de crue entre des communautés pastorales ne connaissant que faiblement la propriété privée du sol. L'arboriculture se résumait à des bosquets d'oliveraies reliquat des plantations romaines après l'épreuve destructrice des Béni Hilal.

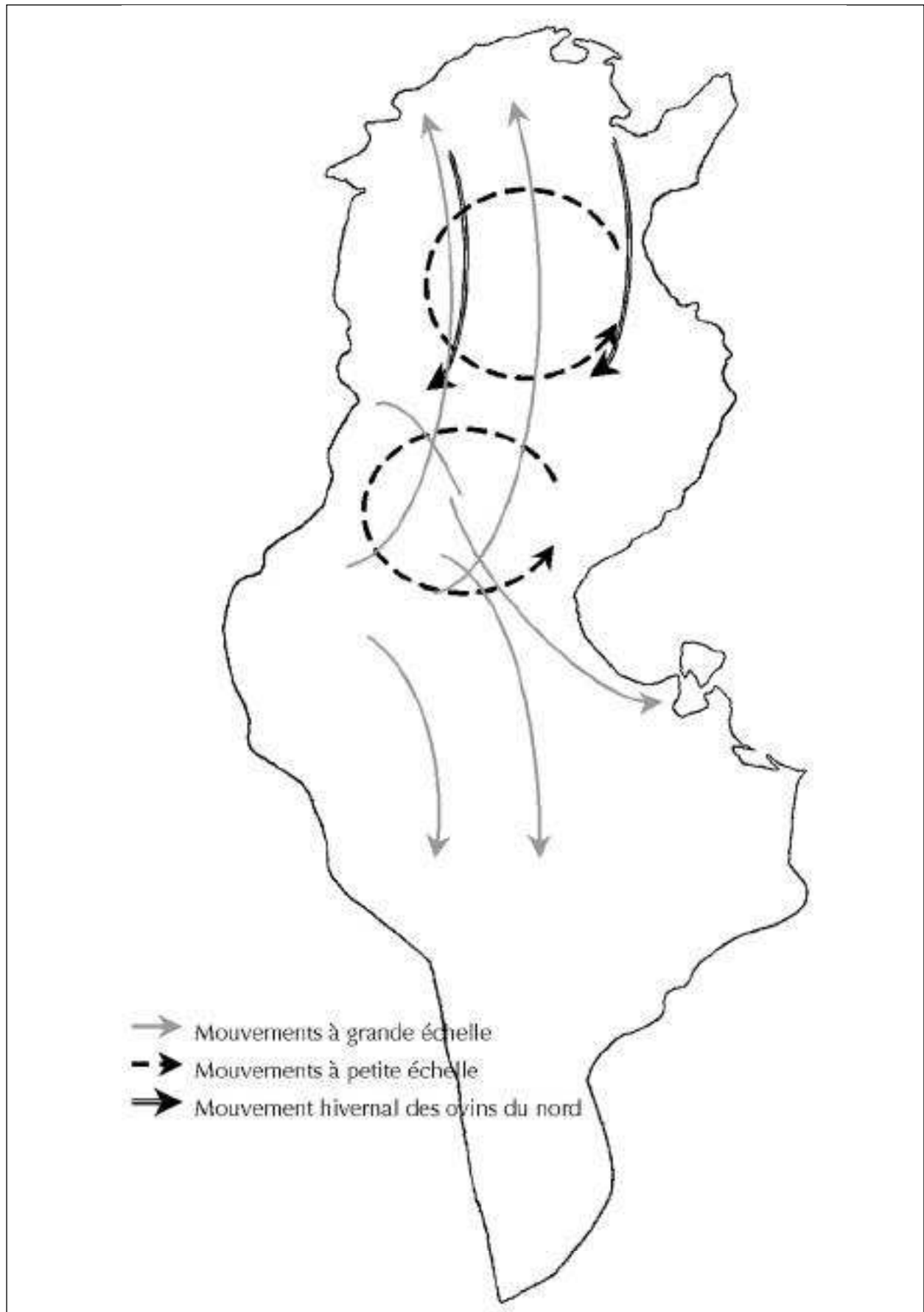
L'activité économique primordiale était d'abord et surtout l'élevage ovin. L'organisation de la vie quotidienne des communautés pastorales étaient déterminées et régies par les exigences alimentaires du bétail et de sa sécurité. L'agriculteur était alors éleveur de moutons ; nomade et transhumant à la recherche constante de l'accès des troupeaux aux meilleurs pâturages selon les saisons pour lutter contre l'incertitude associée aux bioclimats semi-arides et arides prévalants.

D'importants circuits de transhumance existaient pouvant être grossièrement ramenés à des circuits de grande échelle et des circuits de petite échelle (Figure 1). A grande échelle, les troupeaux se déplaçaient surtout vers le nord mais également vers le sud-est du pays. Le mouvement vers les régions céréalières du nord était capital pour l'alimentation du cheptel au cours de la saison estivale et l'approvisionnement en graines des populations pastorales. Le mouvement hivernal vers le sud des troupeaux du nord était certes moins important, mais il permettait de réduire les effets des intempéries notamment en ce qui concerne la survie des jeunes naissances.

Les transhumances à petite échelle concerneraient surtout les mouvements sur les terres environnantes, collectives et dans l'indivision. Ceci se passait dans le cadre de pactes et d'accords inter-tribus permettant l'accès mutuel des troupeaux aux ressources pastorales. Au delà des implications qu'avaient ces mouvements pour la sécurisation des besoins alimentaires du bétail et l'approvisionnement des communautés pastorales, ils contenaient des sens profonds des concepts de l'exploitation de la biodiversité et de la variabilité climatique. Ces mêmes concepts, cheval de bataille des pastoralistes et de certains aménageurs, sont aujourd'hui rompus ou partiellement remplacés par un transfert d'unités fourragères du nord vers le sud dans le cadre d'un marché de paille et de foin non réglementé et peu organisé officiellement. Selon la Banque Mondiale (World Bank, 1995), le commerce de paille et de foin porte actuellement, en année normale, sur 600 000 tonnes de paille et 235 000 tonnes de foin ou l'équivalent de 705 millions d'unités fourragères supplémentaires provenant de ces fourrages par rapport à la situation en 1960.

Face à un climat semi-aride et aride très aléatoire et souvent hostile (les successions de plusieurs années sèches sont fréquentes), les individus formant les communautés pastorales étaient souvent amenés à réagir pour sauvegarder leur cheptel, élément primordial de leur vie économique. Il est intéressant de relever qu'au cours de leurs manœuvres, ces populations bédouines faisaient preuve d'une certaine maîtrise technique et de l'adoption de certaines pratiques que les plus habiles des vulgarisateurs ont beaucoup de mal à faire accepter aujourd'hui à la classe dominante d'agriculteurs-éleveurs, sédentarisés et individualisés. Ceci peut s'expliquer par les conditions dans lesquelles se pratique l'élevage ovin actuellement et également l'inadaptation des références techniques recommandées par le système de vulgarisation et qui sont, dans plusieurs cas, financièrement non faisables et non corrélées avec l'aug-

Figure 1. Mouvements des communautés pastorales



mentation du revenu. Pour revenir aux anciennes communautés pastorales, on peut résumer la maîtrise technique dans ce qui suit :

- ❑ la gestion de la charge sur les parcours en opérant à des déstockages rapides en période de sécheresse et en reconstituant les effectifs lorsque les conditions s'améliorent. L'inexistence de mesures pour la sauvegarde du cheptel, comme c'était le cas durant les toutes dernières décennies, a permis de maintenir sur de très longues périodes un équilibre entre la production primaire et la charge animale ;
- ❑ la gestion des territoires pastoraux par la pratique des rotations et de mise en repos des espaces pâturés. D'autres pratiques comme la "Zniga" (espace préservé des labours) ou par exemple la fauche réglementée des excédents étaient de nature à permettre la régénération et la conservation des espèces pastorales ;
- ❑ l'alimentation du troupeau et la technologie de la brebis. En effet, les techniques de report des excédents, de valorisation des sous-produits et des plantes non appréciées étaient bien connues par ces populations pastorales. Ces mêmes populations avaient également d'autres sens de l'utilisation raisonnée des grains de céréales dans l'alimentation du bétail qui faisaient que cette ressource n'était utilisée que pour la supplémentation des brebis gestantes ou allaitantes ou éprouvées par la sécheresse. D'autres récits font également état de la pratique par ces communautés bédouines d'une pharmacopée traditionnelle qui pouvait s'avérer très efficace.

Tels étaient quelques exemples de "l'expertise" dans le domaine de l'élevage ovin des communautés pastorales occupant les larges régions moutonnières de la Tunisie du centre et du sud. A la base de ces pratiques comme nous avons essayé de les redécrire, il y avait deux conditions importantes qui s'étaient réunies. D'abord le statut d'appropriation collective des espaces nécessaires aux troupeaux qui a permis le développement de rapports entre les groupes sociaux avec une conception de la terre, de l'espace et du temps qui préservait toujours les intérêts du bétail. Ensuite, la prise de décision collective au sein de la communauté pastorale a permis à un certain savoir faire en matière d'élevage de se développer et de s'épanouir.

Cet état d'équilibre de la Tunisie steppique allait être bouleversé à la fin du XIX^e siècle et durant la première moitié du XX^e siècle par les interventions de l'État colonial et ensuite de l'État tunisien soutenant une politique de sédentarisation tous azimuts. D'éleveur nomade connaissant très mal les concepts d'appropriation et de limites de la terre, le paysan de ces régions s'est transformé en cultivateur sédentaire avec le sentiment que la propriété des terres devenait la nouvelle base garantissant le pouvoir et l'enrichissement.

II – Les ruptures

Il est très difficile de reconstituer dans l'ordre les événements de toute nature qui ont contribué de près ou de loin à la reconversion des systèmes agraires dans les régions steppiques à vocation moutonnière de la Tunisie du centre et du sud. Il semble qu'il y ait par ailleurs beaucoup de divergences sur l'importance relative des facteurs en cause selon qu'il s'agisse d'une étude socio-politique, économique ou purement technique. En dépit de ces divergences, il existe une certaine unanimité sur le fait que le point de départ des ruptures à la base des changements vécus par l'élevage ovin extensif en Tunisie est la politique de sédentarisation suivie par l'État colonial et en même temps l'appropriation privative des grands domaines du nord et du centre du pays. Ces deux événements ont fait perdre, en un laps de temps relativement court, une grande partie de l'espace pastoral valorisé par les populations nomades et un grand nombre d'éléments composant leur équilibre furent désarticulés. La littérature abonde d'exemples pour illustrer ce phénomène dont l'un des plus éclatants est rapporté par Poncet (1962) relatif au lignage Ouled Najm de la tribu Mthalth qui semble-t-il ont perdu 35 000 ha sur les 47 000 qui leur revenaient dans la région de Bouthadi entre les villes de Kairouan et Sfax.

Ce mouvement de dépossession et de reconversion des domaines pastoraux qui a été également poursuivi par l'État tunisien, eut d'énormes conséquences sur les systèmes de production des pasteurs de la

Tunisie du centre et du sud en mettant en péril l'alimentation et par conséquent la sécurité de leur bétail. Les unités fourragères apportées par les résidus de récoltes du nord au cours de la saison estivale tout comme l'herbe que les mouvements à "petite échelle" permettaient d'exploiter sont ainsi devenus de moins en moins accessibles. Cette déstabilisation fût simultanément aggravée par la mécanisation de l'agriculture céréalière du nord qui a remarquablement réduit les besoins en main-d'œuvre assurée par les pasteurs transhumants (Makhlouf, 1989).

Privés des apports fourragers du nord, les éleveurs des régions centre et sud de la Tunisie ont commencé à étendre les cultures de céréales au delà des zones d'épandages et en premier lieu sur les meilleurs sols, donc sur les meilleurs parcours. C'est le début de l'extension remarquable d'une céréaliculture fragile et très irrégulière qui domine aujourd'hui les paysages agraires alors qu'autrefois les champs de céréales n'étaient que temporaires et un terrain défriché n'était jamais définitivement gagné sur la steppe "Ainsi, l'évolution des céréales du point de vue spatial et temporel a considérablement évolué par rapport à l'élevage dans les pratiques agraires des régions moutonnières de la Tunisie. Progressivement, l'élevage extensif dans ces régions, du point de vue de l'administration et ensuite du point de vue des paysans eux-mêmes, a rétrogradé à l'échelle d'un système de cueillette qu'il fallait remplacer par une agriculture moderne, économiquement solide et rentable. C'est ce discours auquel il faudrait ajouter le besoin de justifier la sédentarisation des populations nomades et l'appropriation privative de la terre qui sont à la base de la nouvelle approche de mise en valeur des terres steppiennes.

Bien qu'il est au delà des prétentions de cette réflexion de juger ou d'évaluer la nouvelle approche de mise en valeur soutenue aussi bien par l'État que les agriculteurs, il semble important de relever, en plus de l'expansion de la céréaliculture, les autres composantes de cette approche qui ont contribué aux mutations de l'élevage ovin extensif. Il s'agit essentiellement :

- de l'extension de l'arboriculture en sec qui a totalement bouleversé le paysage agraire des steppes tunisiennes. Des terres de parcours où sont regroupés des troupeaux en mouvance, ont émergé de vastes plantations d'oliviers, d'amandiers, de pistachiers.... Le phénomène a pris des dimensions différentes ayant commencé plutôt sur les steppes orientales où selon Lahmar (1994), la plantation simultanée des arbres a mis fin à l'hégémonie des espaces de parcours, car partout où l'olivier poussait, le troupeau reculait. Il est plus récent dans les régions intérieures dans des conditions édaphiques et climatiques plus difficiles conduisant à une irrégularité très marquée de la production arboricole. Il est très difficile de quantifier le terrain gagné par l'arboriculture et la céréaliculture sur les superficies pastorales. Un fait est cependant certain ; cette extension qui continue assez rapidement (Tableau 1), pose de plus en plus de problèmes à l'alimentation du cheptel ;
- de l'extension spectaculaire des périmètres irrigués plus particulièrement sur les hautes steppes orientales. Bien que l'irrigation par épandage des eaux de crue est une pratique très ancienne dans la région des hautes steppes, l'utilisation des eaux profondes pour la mise en place de périmètres publics est relativement récente et rentre dans la conception de développement régional du jeune état indépendant qui, en fixant les populations, devait mettre fin au nomadisme et intensifier la mise en valeur agricole. Au terme de cette mise en valeur, les anciens pasteurs devaient se transformer en paysans irriguants, utilisant des méthodes nouvelles, parfois exogènes pour eux. Le paysage agraire s'est ainsi totalement transformé et à la place des terres de parcours entrecoupées de vagues terrains de labours, ont émergé des périmètres irrigués publics ou privés et de vastes domaines d'arboriculture. Dans certaines zones du gouvernorat de Sidi Bouzid, les densités sont supérieures à 25 ou 30 puits par km² avec une surexploitation de la nappe déjà signalée en 1976 et évaluée à 100% (Daoud, 1995). Nous ne sommes pas en mesure d'apporter un jugement sur le degré de réussite de ce mode de mise en valeur, mais en ce qui concerne l'alimentation du cheptel, les exploitants sont très tournés vers les cultures maraîchères et de primeurs négligeant les productions fourragères (Daoud, 1995) alors qu'ils continuent, compte tenu de leur origine, à élever des ovins sur des parcours soumis au surpâturage qui est le plus souvent une conséquence directe du rétrécissement progressif de l'espace pâturable ;
- de la marginalisation des parcours, de leur préservation et de leur aménagement. Ce n'est qu'au cours de la décennie actuelle que s'est développée une prise de conscience que la dégradation des

parcours pouvait être irréversible. Cette prise de conscience s'est matérialisée par la stratégie décennale (1990-2000) pour l'amélioration des parcours dont la productivité selon les étages bioclimatiques est généralement considérée faible (Tableau 2). Dans sa revue des différents projets d'aménagement des parcours et de plantations pastorales, Makhoul (1989), estime que l'échec de la plupart des projets réalisés n'est pas dû à la sécheresse ou la mentalité des pasteurs, mais plutôt à la conception des projets, leurs manières de réalisation sur le terrain, l'absence de suivi post-réalisation et le faible degré de participation des bénéficiaires aux projets de plantation. Les disparitions des plantations et des aménagements pastoraux sur des centaines de milliers d'hectares ont porté un coup dur à l'opportunité de préserver les parcours et ont contribué à dissocier davantage les systèmes d'élevage extensif de l'utilisation des parcours.

Cette nouvelle approche de mise en valeur a eu en plus d'autres effets sur l'alimentation du cheptel et la stabilité des modes d'élevage extensif du fait qu'elle s'est développée parallèlement à une politique d'appropriation privative des terres. Ceci étant, un espace important a été soustrait au cheptel parce que :

- les ayants droits ne sont pas nécessairement les détenteurs de cheptel empêchant ainsi le troupeau d'accéder aux pâturages ;
- la succession sur les terres privatisées a conduit à leur morcellement, au développement d'autres modes de mise en valeur et le plus souvent la difficulté de maintenir un élevage extensif.

Le paysage de la Tunisie steppique et pastorale s'est ainsi totalement transformé pour ne pas dire détruit. Les conséquences sont à notre avis encore plus profondes et plus graves sur les communautés pastorales qui se sont progressivement désintégrées et avec elles un savoir faire et une maîtrise de l'élevage ovin pastoral. Paradoxalement, le bétail, surtout celui des ovins, s'est maintenu. Il s'est même accru (Tableau 3) à la faveur des programmes de sauvegarde fortement subventionnés ou les programmes régionaux de développement intégrés. Ce cheptel continue à utiliser des espaces pastoraux de plus en plus réduits et dégradés. Il est en train cependant de se replacer à l'intérieur des systèmes de production et surtout d'adopter de nouveaux systèmes alimentaires.

III – Les conséquences

Nul doute que les parcours durant ces dernières années contribuent de moins en moins à l'alimentation du cheptel des filières extensives. L'étude de la Banque Mondiale (World Bank, 1995), a pu estimer qu'entre 1964 et 1990, la contribution des parcours naturels à la couverture des besoins fourragers du cheptel a diminué de 39% alors que celle des fourrages cultivés et des céréales secondaires ont respectivement augmenté de 16 et 17%. Selon la même étude, les apports fourragers des parcours ne dépasseraient guère les 25% des besoins totaux du cheptel atteignant encore les 70 à 75% dans le sud.

L'atomisation des anciennes communautés pastorales et de leurs troupeaux a conduit les nouveaux exploitants sédentaires à adopter de nouvelles stratégies individualistes pour compenser les ruptures apparues au niveau de l'utilisation des parcours collectifs et la mobilité à grande ou à petite échelle qui permettait au cheptel de valoriser la végétation de différents secteurs écologiques. Ces stratégies individualistes sont très variables reposant sur l'achat de fourrages grossiers essentiellement produits dans le nord et dont nous avons évoqué plus haut l'importance, la location de jachères, l'extension des emblavures d'orge et surtout une plus grande incorporation de céréales secondaires dans les rations.

L'orge en grain est sans doute la ressource dont la production et l'utilisation pour le bétail ont enregistré les progressions les plus remarquables plus particulièrement dans les petites et moyennes exploitations (Tableau 4). Ainsi le disponible annuel en orge-grain pour l'alimentation du bétail a triplé en 1991-1993 par rapport à la situation en 1963-1965 (World Bank, 1995) pour atteindre environ 579 000 tonnes avec en revanche une régression des importations et du disponible pour la consommation humaine. L'orge n'étant plus ou très peu utilisé pour les aliments avicoles, il est totalement disponible pour les autres filières de production animale comme conséquence de la réduction des parcours et de l'intensification.

La culture d'orge apparaît désormais pour les petits et moyens éleveurs (très majoritaires) comme une opportunité plus facile que d'autres ressources alimentaires (foin, parcours, arbustes fourragers...) pour couvrir les besoins alimentaires d'un cheptel en nette progression. D'importantes questions restent toutefois posées sur l'avenir de l'extension de la culture d'orge sur les sols fragiles de la Tunisie du centre et sud et par conséquent la durabilité de tels systèmes alimentaires.

L'adoption de nouvelles stratégies alimentaires souvent individualistes est seulement un aspect des modifications vécues par les systèmes d'élevage extensif basée sur les ovins. Face à la désintégration des communautés pastorales et à la lumière des nouveaux équilibres régissant l'utilisation des terres, de nouvelles formes d'insertion de l'élevage ovin à l'exploitation sont apparues. Les nouveaux systèmes évoluent vers une plus forte concentration d'ovins dans les petites exploitations (Tableau 5), détenus par une majorité (75% environ, Tableau 6) de petits éleveurs dont la taille des élevages varie de 1 à 20 unités femelles. Ces constats sont confirmés par les conclusions de l'étude de la Banque Mondiale (World Bank, 1995) selon lesquelles le nombre et le cheptel des petits éleveurs auraient tendance à s'accroître en importance avec pour les éleveurs d'ovins une augmentation de 1,15% par an pour la période entre 1976 et 1993. Ces tendances, malgré la réduction des parcours et les années de sécheresse récurrentes, s'expliqueraient par le succès de la politique d'intervention de l'État en matière de sauvegarde ce qui a considérablement réduit les incidences des facteurs climatiques ou épizootiques.

IV – Les perspectives

Les ovins contribuent actuellement pour environ 40% à la production nationale en viandes rouges essentiellement à partir des filières extensives. Ces dernières ont pu maintenir un niveau de consommation qui est resté au même niveau passant de 4,7 kg en 1970 à 4,4 kg en 1992 (World Bank, 1995). Il y a cependant une sorte d'unanimité que le maintien de ce niveau de consommation deviendra plus difficile face aux contraintes techniques, économiques et organisationnelles auxquelles font face ces filières extensives.

Il nous semble prioritaire de réconcilier la filière extensive de l'élevage ovin avec l'espace pastoral. Au delà des incidences économiques bénéfiques sur la filière, cette réconciliation est essentielle car l'enjeu est trop important pour les parcours eux-mêmes, pour les éleveurs et enfin pour l'équilibre écologique et la durabilité des systèmes de production.

Sans aller jusqu'à remettre en cause les programmes d'aménagement et d'amélioration pastorale dont certains comme la Stratégie Nationale Décennale d'Amélioration des Parcours commencent à enregistrer de bons résultats, il nous semble pertinent d'associer davantage les éleveurs à ces programmes nationaux qui mobilisent des moyens importants de divers organismes de développement. Associer l'éleveur au coût des aménagements n'est pas suffisant, sa participation effective à l'élaboration des programmes, au choix du type d'aménagement et à l'utilisation des parcours aménagés est également primordiale.

Il est vrai que la mise en oeuvre d'une telle démarche est rendue difficile par l'individualisation des éleveurs avec une diversité de stratégies particulières. Par conséquent, les programmes d'aménagement et de préservation des parcours gagneraient à adopter une dimension communautaire qui s'appuierait sur des groupements coopératifs qui représenteraient des vis à vis solidaires et responsables. Cette idée est en quelque sorte nouvelle car jusqu'à là, les seuls regroupements d'éleveurs observés sont localisés le long de la côte autour des centres de collecte de lait bovin. Pour cette raison, des formules et des statuts différents doivent être développés pour ces groupements coopératifs dans les zones pastorales. Ces relais du type professionnel permettraient d'accroître en ampleur et en efficacité les programmes nationaux ou régionaux d'amélioration des parcours et de garantir leur pérennité. Il va de soi que ces groupements coopératifs, au delà de leur participation à l'aménagement et la gestion des parcours, seraient pluriactifs et étendraient leur activités à l'élevage et la défense sanitaire du cheptel. Ainsi par exemple, la mise en oeuvre d'un programme coopératif de sélection auquel les éleveurs adhèrent génère des acquis

organisationnels en plus des gains génétiques (Gay et al, 1990). La cohésion des groupements coopératifs serait ainsi plus renforcée.

Les activités de ces groupements coopératifs en rapport avec la gestion technique de l'élevage (son alimentation, la valorisation des sous-produits, sa sélection, son hygiène...) rétabliraient une composante importante de la solidarité des anciennes communautés pastorales à savoir le concours actif de la collectivité à l'entretien et le management du bétail bien que ce dernier eût toujours la particularité d'être propriété de famille.

Certes moins importants sur le plan social, les groupements coopératifs représenteraient un concept moderne et évolué des anciennes communautés pastorales avec des impératifs économiques et écologiques qui mettent en péril la continuité d'une filière, voire de tout un patrimoine.

Références

- **Daoud, A.** (1995). Les périmètres publics irrigués de la région de Sidi Bouzid (hautes steppes tunisiennes). Politiques de l'État et stratégies paysannes. Dans Politiques agricoles et stratégies paysannes au Maghreb et en Méditerranée occidentale. Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain, Paris. Éditions Mohamed Elloumi.
- **Gay, G.W., Nolte, D., Banner, R., Berger, Y. and Hamoudi, M.** (1990). Short term gains in livestock management may lead to long-term range management benefits : a pilot programme in Morocco. Pastoral Development Network, paper 29c. Overseas Development Institute, London, UK.
- **Lahmar, M.** (1994). Du mouton à l'olivier : Essai sur les mutations de la vie rurale maghrébine. Collection Horizon Maghrébin, Cérès éditions, Tunisie.
- **Le Houérou, H.N.** (1989). An assessment of the economic feasibility of fodder shrubs plantation (with particular reference to Africa). Dans The Biology and Utilization of Shrubs. Academic Press, pp. 603-622.
- **Makhlouf, E.** (1989). Évolution et perspectives de l'aménagement des parcours et de l'élevage ovin en Tunisie centrale. Séminaire National sur l'Amélioration Pastorale, Office de l'Élevage et des Pâturages, Avril 1989, Kairouan-Tunisie.
- **Poncet, J.** (1962). La colonisation et l'agriculture européenne en Tunisie depuis 1881, Paris La Haye, Mouton.
- **World Bank.** (1995). Stratégie pour le développement des parcours en zones arides et semi-arides, Annexe III, Rapport technique : Tunisie, Département Maghreb et Iran, Bureau Régional Moyen Orient et Afrique du Nord.

Tableau 1. Progression des cultures par région de 1980 à 1990

	Progression en ha	Progression par rapport à la superficie initiale (%)	Progression par rapport à la SAT * de la région (%)
Nord (de 1980 à 1990)			4,8
Terres arables	83 000	4,6	
Cultures pérennes	16 000	6,3	
Centre (de 1980 à 1990)			17,6
Terres arables	245 000	24,4	
Cultures pérennes	151 000	12,1	
Sud (de 1980 à 1989)			9,0
Terres arables	45 000	13,0	
Cultures pérennes	16 000	5,0	

*Superficie agricole totale

Source : Une stratégie pour le développement des parcours en zones arides et semi-arides. Annexe III, Rapport Technique : Tunisie. World Bank, 1995.

Tableau 2. Normes de productions fourragères (UF/ha) des parcours non améliorés en année moyenne selon les zones bioclimatiques

Zones bioclimatiques	Parcours forestiers	Parcours non forestiers
Humide (+ de 800 mm)	375	300
Subhumide (600 à 800 mm)	325	275
Semi-aride (300 à 600 mm)	200 à 225	225
Aride (100 à 300 mm)	75 à 125	150
Saharien (- de 100 mm)	-	20

Source : Une stratégie pour le développement des parcours en zones arides et semi-arides. Annexe III, Rapport Technique : Tunisie. World Bank, 1995 d'après les travaux de Le Houérou, 1989.

Tableau 3. Évolution des effectifs bovins, ovins et caprins en Tunisie entre 1960 et 1995 (en 103 unités femelles)

	1960	1970	1980	1990	1992	1993	1994	1995	Indice 1995/ 1960
Bovins	302	277	350	344	362	381	353	354	117,2
Ovins	1 821	2 877	2 977	3 170	3 362	3 540	3 528	3 540	194,3
Caprins	384	419	559	684	714	762	726	765	199,2

Source: Direction Générale de la Production Agricole, Ministère de l'Agriculture.

Tableau 4. Distribution des emblavures de céréales selon le type et en fonction de la taille des exploitations (en 1000 ha)

Taille de l'exploitation	Blé dur		Blé tendre		Orge		Autres céréales		Total	
	Sup*	%	Sup	%	Sup	%	Sup	%	Sup	%
< 1 ha	1,6	32,7	-	-	3,3	67,3	-	-	4,9	100
1-2 ha	9,3	47,0	0,3	1,5	9,9	50,0	0,2	1,0	19,8	100
2-3 ha	14,7	51,8	0,6	2,1	12,8	45,1	0,3	1,1	28,4	100
3-4 ha	19,6	50,8	1,2	3,1	17,3	44,8	0,5	1,3	38,6	100
4-5 ha	21,8	63,2	1,0	2,4	17,4	42,4	0,8	2,0	41,0	100
5-10 ha	104,7	53,5	7,1	3,6	80,6	41,2	3,3	1,7	195,7	100
10-20 ha	149,6	54,2	10,1	3,7	111,0	39,8	6,4	2,3	276,1	100
20-50 ha	194,5	55,6	19,1	5,5	130,8	37,4	5,2	1,5	349,7	100
50-100 ha	106,5	56,4	18,4	9,7	60,7	32,2	3,2	1,7	188,8	100
> 100 ha	212,1	54,7	81,7	21,1	78,8	20,3	15,0	3,9	387,6	100
Total	834,5	54,5	139,5	9,1	521,6	34,1	35,1	2,3	1 530,7	100

*Superficie

Source : Enquête sur les Structures des Exploitations (DGPDIA, Ministère de l'Agriculture, 1995).

Tableau 5. Distribution des brebis reproductrices selon la taille de l'exploitation et la taille de l'élevage en unités femelles (UF)

Taille des élevages	0-5 ha	5-20 ha	20-50 ha	50 ha et plus
1-10 UF	383 390	320 770	60 470	6 920
11-20 UF	207 390	336 730	134 320	29 820
21-50 UF	182 980	374 410	271 530	96 440
51 UF et plus	124 098	239 800	290 760	716 790

Source : Modifié de Enquête sur les Structures des Exploitations (DGPDIA, Ministère de l'Agriculture, 1995)

Tableau 6. Nombre d'éleveurs ovins selon la taille de l'exploitation et la taille de l'élevage en unités femelles (UF)

Taille des élevages	0-5 ha	5-20 ha	20-50 ha	50 ha et plus
1-10 UF	88 030	62 480	10 700	1 230
11-20 UF	14 970	23 970	9 340	2 000
21-50 UF	6 120	12 750	8 560	2 780
51 UF et plus	1 370	2 770	3 300	4 510

Source: Modifié de Enquête sur les Structures des Exploitations (DGPDI, Ministère de l'Agriculture, 1995)

